



MUNICIPALITE DE SALVAN



RESTRICTION D'EAU

***L'eau est un bien précieux,
ne la gaspillons pas.***

Chaque goutte compte !

En cette période de sécheresse, des difficultés sont rencontrées au niveau de l'approvisionnement en eau. Il est impératif de ne pas gaspiller l'eau afin d'éviter une pénurie.



MESURES DE RESTRICTION À RESPECTER DÈS À PRÉSENT



Limitier l'arrosage des pelouses et prairie en journée / interdit entre 16h et 22h



Renoncez au lavage des véhicules.



Obligation de couper les fontaines privées



Interdiction de remettre à niveau les piscines entre 16h et 22h



Interdiction d'utiliser les bornes hydrantes pour l'arrosage

Bon à savoir : Si certaines fontaines continuent de couler, c'est pour des raisons techniques de réseau d'eau.

Nous vous remercions de votre compréhension et comptons sur votre collaboration.

Salvan, le 26 juillet 2022

Administration communale
Service technique

